

UNE GREVE EXEMPLAIRE

(quand travailler plus pour gagner moins ne passe plus...)

Depuis le 13 avril, les salariés de la Caisse d'Epargne Ile-de-France sont en grève. Appelé par **Sud** et la CGT, rejoint ensuite par le SU UNSA, ce mouvement porte deux revendications essentielles :

- Le refus de licenciements contraints et une réelle prise en compte des salariés en difficulté dans le cadre du « plan social » mis en place par les patrons,
- Le versement d'une prime de 3 000 euros compensant la perte de rémunération du fait de l'effondrement de l'intéressement et de la part variable.

Ce mouvement est d'une grande ampleur :

- Un millier de grévistes en moyenne chaque jour,
- une centaine d'agences fermées ou inopérantes (certaines ouvertes sur ordre de la direction en sous-effectif au mépris de la sécurité du personnel)
- et surtout des centaines de salariés motivés participant chaque jour aux assemblées générales.

Cette grève exemplaire est l'expression du mal-être que les patrons parisiens ont généré et entretenu depuis des mois. Non content d'avoir tenté de spolier le personnel sur l'intéressement 2007 (**Sud** a fait condamner les patrons par le TGI de Paris à verser 4 millions d'euros qui avaient été indûment soustraits à l'intéressement), de faire subir aux salariés des conditions de travail qui dégradent la santé physique et morale, le directoire parisien n'apporte aucune réponse aux légitimes revendications du personnel qui ne réclame, en définitive, que le maintien du niveau de sa rémunération en reconnaissance de son travail.

Jusqu'à ce jour, les rencontres entre les organisations syndicales (**Sud**, CGT et SU UNSA) et les patrons n'ont donné lieu qu'à des provocations de la part de ces derniers. En effet, contrairement à ce qui a été fait dans de

nombreuses caisses, les patrons se refusent à faire un geste significatif que réclament légitimement les salariés en contrepartie de leurs efforts. Alors qu'ils auraient pu utiliser les 6 millions d'euros de résultats pour verser une prime exceptionnelle, ils ont préféré les affecter aux fonds propres de l'entreprise. Les salariés sont d'autant plus scandalisés que dans le même temps le directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France s'est fait voter par le Conseil d'Orientation et de Surveillance une part variable conséquente.

Mardi 20 avril, la grève a de nouveau été reconduite à l'unanimité et il est à prévoir que la colère va à nouveau monter d'un cran chez le personnel de l'Ecureuil d'Ile-de-France, déjà excédé par les provocations répétées et le mépris des patrons. Aujourd'hui, entrés dans leur deuxième semaine de grève, les salariés de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France ont besoin de votre soutien, sous toutes ses formes : témoignages de solidarité (sudceidf@orange.fr) et soutien financier (Chèques à l'ordre de **Sud** Caisses d'Epargne, pour une caisse de solidarité pour les grévistes. A envoyer au délégué **Sud** de votre entreprise).

Votre contribution est nécessaire pour aider les grévistes à gagner une lutte qui sera, au-delà de la seule Caisse d'Ile-de-France, la victoire de tout le personnel du groupe !

L'exécutif national

*J.Bonnard – M.Brugnooge – D.Gilot – JL.Kerentec'h
JF.Largillière – B.Meyer – JL.Pavlic – C.Perrin – S.Rodier
P.Saurin*

Paris, le 21 avril 2010

N° 7-2010

Solidaires
Union
syndicale

